

394

DA11.3

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement
technique d'Hébertville-Station

6212-03-131

RAPPORT

GROUPE DE DISCUSSION

Impacts psychologiques

Par **Jacinthe Douesnard, Ph.D.** Psychologue organisationnelle

Déposé le 13 mars 2020

Table des matières

<i>Remerciements</i>	3
1. Contexte	4
2. Résultats	5
2.1 Les attentes et les opinions à propos de cette rencontre	5
2.2 Les impacts psychologiques	6
2.2.1 La peur et inquiétude : symptômes psychosomatiques liés à l’anxiété	6
2.2.2 Frustration et colère intense	8
2.2.3 Méfiance, découragement et impuissance	9
3. Conclusion	10
ANNEXE I – Canevas d’entretien	12

Remerciements

Les résultats consignés dans ce rapport ont été obtenus grâce à la généreuse participation des citoyens qui ont bien voulu prendre le temps de participer au groupe de discussion et répondre à nos questions. Nous les remercions chaleureusement pour leur précieuse contribution.

De plus, cette initiative de la RMR a été rendue possible grâce à la précieuse collaboration de différentes personnes, notamment Mme Linda Gauthier que nous remercions chaleureusement pour la confiance témoignée. Nous désirons également souligner la disponibilité de l'équipe de la RMR d'avoir mis en place les conditions permettant de réaliser ce groupe témoin.

1. Contexte

Ce rapport fait état des propos émis lors d'un groupe de discussion (*focus group*) qui avait comme objectif de documenter les inquiétudes des résidents quant aux impacts psychologiques reliés à l'exploitation d'un LET à proximité d'un secteur de villégiature.

Ainsi, 18 citoyens du Lac Bellevue ont participé à la rencontre qui s'est déroulée le 27 janvier 2020, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville d'Hébertville-Station. D'une durée de 2h15 (19h00 à 21h15), cette rencontre a été animée par Jacinthe Douesnard, Ph.D. psychologue du travail. Afin de baliser les discussions et d'assurer l'atteinte de l'objectif de ce *focus group*, les discussions étaient encadrées par un schéma d'entretien (annexe 1). Ce schéma d'entretien, préalablement approuvé par la RMR, a permis d'aborder sous différents angles le thème général des impacts psychologiques liés à l'exploitation du LET.

Tout d'abord, une introduction d'une dizaine de minutes a permis à l'animatrice de se présenter, d'expliquer l'objectif de la rencontre et de transmettre les règles de fonctionnement de la soirée. Plus précisément, l'expression « impact psychologique » a été clarifiée afin que tous les participants aient une compréhension commune de l'objectif. De plus, les aspects qui seraient couverts et ceux qui ne le seraient pas ont été précisés. Enfin, le caractère neutre et anonyme de la démarche a été explicité, afin d'assurer aux citoyens prenant part à l'exercice l'impartialité de l'animatrice et le fait qu'aucun propos ne serait lié à une personne précise.

Suite à la rencontre, une analyse des propos a été réalisée et le contenu a été décortiqué par unité de sens, c'est-à-dire organisé et classé par thèmes, afin de mettre en lumière les inquiétudes et les impacts psychologiques exprimés par les participants. Par conséquent, le présent rapport est divisé par thèmes; après une présentation des réponses formulées par les citoyens aux deux questions brise-glace, les impacts psychologiques seront détaillés, accompagnés d'explications fournies par les répondants quant à ces impacts. Enfin, en guise de conclusion, les éléments soulevés par les participants lors du dernier tour de table seront présentés, permettant par le fait même de résumer leurs inquiétudes et de présenter les souhaits qu'ils ont exprimés pour le futur, notamment quant à leur relation avec la RMR.

2. Résultats

2.1 Les attentes et les opinions à propos de cette rencontre

Un premier tour de table a été effectué, après l'introduction, afin que les participants répondent à deux questions brise-glace; ils devaient nommer une attente face à ce *focus group* et dire, en un mot, leur opinion au sujet de l'initiative de la RMR d'organiser cette rencontre.

Il a fallu quelques recadrages dans les propos des participants afin de réussir à obtenir des réponses à cette question. De fait, ils se sont rapidement exprimés, et en détails, à propos de leurs frustrations. Ainsi, dès les premières phrases, le climat est très chargé émotionnellement. La colère est facilement perceptible et nommée clairement, sans détour, par les participants. Plusieurs tiennent des propos agressifs et remettent en question l'utilité de l'exercice. Cette remise en question est basée sur deux principaux arguments. Premièrement, ils ont l'impression d'avoir déjà beaucoup parlé de leurs craintes et des impacts négatifs liés au LET. Deuxièmement, la plupart d'entre eux ont expliqué qu'ils sont sceptiques quant au réel impact de leurs propos, que les dés sont probablement pipés d'avance et qu'il ne s'agit en vrai, que d'un exercice de relations publiques.

Un travail de recadrage a soigneusement été réalisé par l'animatrice auprès des participants afin de rediriger les discussions vers l'atteinte de l'objectif de ce *focus group* et tempérer les émotions vives. De plus, afin de détendre l'atmosphère et de rassurer les citoyens, le canevas d'entretien leur a été présenté. Cette étape leur a permis de comprendre le type de questions qui leur serait posées et a estompé la méfiance de plusieurs participants, dont ceux qui affirmaient ne pas avoir eu le temps de se préparer à la rencontre. De fait, la plupart d'entre eux croyaient que cette rencontre était organisée dans le but de leur transmettre de l'information, ou encore, qu'ils devaient venir présenter, défendre, argumenter à propos de nouvelles informations qu'ils recevraient. Ainsi, après les avoir rassurés que tous auraient le temps nécessaire pour exprimer leurs opinions à propos des questions du canevas, il a été possible de faire un tour de table constructif où chacun des participants a répondu à ces deux questions brise-glace. Les attentes par rapport à la rencontre ont donc été nommées et se résument, essentiellement à deux éléments. Tout d'abord, ils souhaitent être entendus; ils espèrent que la RMR accordera de l'importance aux propos émis lors de cette rencontre et qu'il y ait un impact concret et perceptible, suite à ce *focus group*. Deuxièmement, ils ont exprimé une attente quant au fait que le rapport du groupe de discussion reflète leur propos et qu'il contienne la réelle teneur des discussions.

Concernant leur opinion face à l'initiative de la RMR d'organiser cette rencontre, plusieurs propos étaient très virulents à l'endroit de la Régie. La plupart ont mentionné le fait qu'ils aimeraient être entendus directement par l'organisation et d'autres ont expliqué que l'initiative

semblait être une tactique pour étirer/gagner du temps. Ils ont tous affirmé qu'ils auraient souhaité que ce genre de rencontre soit organisée bien avant, et cela, en termes d'années. Néanmoins, ils se sont dit satisfaits de cette initiative, en la qualifiant de premier pas vers un éventuel rapprochement avec la RMR. Deux autres participants ont émis des commentaires positifs face à cette initiative, en expliquant que cette rencontre permet d'impliquer davantage de citoyens, notamment ceux n'ont pas participé aux activités précédentes, et/ou qui ne sont pas sur le comité restreint des riverains.

2.2 Les impacts psychologiques

Cette section présente les différents impacts psychologiques identifiés lors de l'entretien. Tel qu'expliqué à la section 1 du présent rapport, ce classement est issu de l'analyse des propos émis en réponse aux différentes questions du canevas, accompagnés d'explications fournies par les participants. À noter que les éléments présentés dans les prochaines lignes permettent également de répondre aux questions du canevas qui portaient sur la relation avec la RMR et leurs sentiments quant au projet d'agrandissement. Par exemple, concernant la relation avec la RMR, les citoyens en ont parlé de façon soutenue, dans chacun de leurs commentaires, peu importe la question. Le contenu présenté dans les prochaines lignes permet donc de prendre la mesure de cette relation.

Tout d'abord, il sera question des inquiétudes exprimées par les participants, lesquelles se traduisent par des termes relatifs à la peur et au sentiment d'insécurité. De l'anxiété était également présente de façon soutenue dans leur discours, ce qui se traduit pour certains d'entre eux par un sentiment dépressif et des manifestations psychosomatiques, tels que des problèmes de sommeil, de l'insomnie, des cauchemars et des problèmes digestifs. Ensuite, les émotions liées à de la frustration et de la colère intense, exprimées de façon non équivoque lors des discussions seront présentées, ainsi que des émotions relatives au sentiment d'être trahis et au scepticisme, se traduisant souvent par une perte de confiance de la part des participants à l'égard de la RMR. Enfin, un sentiment d'impuissance ainsi qu'un fort sentiment de découragement ont aussi été exprimés très clairement par tous les citoyens présents.

2.2.1 La peur et inquiétude : symptômes psychosomatiques liés à l'anxiété

Déclinées sous différentes formes, les participants ont tous exprimé des préoccupations liées à la peur, au sentiment d'insécurité, à de l'anxiété et un profond sentiment dépressif pour certains. Ces sentiments prennent naissance dans différents aspects, notamment celui de la santé. Plus précisément, ils craignent que certaines maladies soient transmises par les animaux (par leurs pattes, leurs excréments dans l'eau, au sol, etc.). La pollution et la saleté engendrées par l'exploitation du LET sont également abordées dans un langage empreint de peur et d'insécurité chez les participants. Par exemple, ils estiment que la qualité de l'eau est affectée

par la pollution, par les sacs poubelles sur le lac, par les déchets qui flottent sur le lac, etc. Leurs craintes concernent non seulement leur propre santé, mais également celle des membres de leur famille, lorsque ceux-ci viennent les visiter. Certains participants ont d'ailleurs affirmé que, craignant pour la santé de leurs enfants et petits-enfants, ils ne les invitent plus à leur lieu de villégiature. Enfin, notons que des citoyens avaient apporté, lors de cette soirée, des études réalisées dans d'autres LET québécois et faisaient un lien entre certains cancers et la présence de retardateurs de flammes, ce qui n'est pas sans causer de nombreuses craintes chez les participants. En somme, le thème des impacts sur leur santé et celle de leur famille alimentait plusieurs peurs et inquiétudes.

Les participants ont aussi parlé de la crainte de la dégradation de l'environnement. Notamment, ils sont inquiets de la perte de la diversité de la faune (moins de petits gibiers), de l'augmentation de certains insectes et de divers oiseaux (lesquels sont liés à la crainte des maladies). Quelques riverains sont également très préoccupés par des accidents possibles ou réels sur leur bâtiment, notamment lors de séance de dynamitage. Par exemple, des vitres brisées/craquées et des fissures dans les murs de certains citoyens font craindre le pire aux participants. Ils expliquent le fait que certains de ces aspects sont traités par la RMR lors de séance d'information, mais, considérant le haut degré de suspicion qu'ils entretiennent envers les informations provenant de la Régie, ils estiment que l'information qui est transmise par l'organisation n'est pas crédible (voir section 2.2.4). De plus, ils relient ce manque de crédibilité au fait que sur leur terrain, ils constatent bien souvent le contraire de ce que la RMR leur a dit (ex. : accident sur les bâtiments, présence de rongeurs, etc.).

En sus de ces craintes, peurs et inquiétudes, les propos de certains riverains étaient davantage teintés d'anxiété, d'un sentiment de dépression et d'anéantissement, habités par un malheur constant. Les participants ont confié ressentir des symptômes physiques liés à ces sentiments, ce que l'on qualifie de symptômes psychosomatiques. Par exemple, près de la moitié des citoyens présents ont expliqué avoir des problèmes de sommeil, d'insomnie puisqu'ils sont envahis par de la rumination, la colère et l'angoisse suscitées par ce dossier. Deux participants ont expliqué faire fréquemment des cauchemars relatifs à ce dossier, alors qu'une participante a précisé vivre des problèmes physiques (gastro-intestinaux et digestifs) durant les journées où elle s'implique dans ce dossier. Plusieurs riverains ont abordé des répercussions psychosociales qu'ils associent au LET. De fait, certains constatent depuis quelques années une fragilisation de leur état de santé mentale, vivant de l'angoisse et un état de vulnérabilité. D'autres ont confié qu'ils subissent des changements d'humeur considérables lorsqu'ils abordent le dossier du LET et que ces changements se répercutent dans la sphère sociale: agressivité dans les propos avec la famille, irritabilité et colères intenses, disputes familiales, etc. En somme, les participants se sont dits préoccupés tous les jours par ce dossier et affirment y penser quotidiennement, ce qui impacte pour certains la qualité de leurs relations sociales, avec leur famille ou dans le cadre de leur travail.

Enfin, le projet d'agrandissement les inquiète tous : ils ont tous affirmé que le projet d'agrandissement leur faisait vivre exactement les mêmes émotions et sentiments que ceux qu'ils ressentent actuellement quant au LET.

2.2.2 Frustration et colère intense

La frustration, que plusieurs nomment « colère intense », a été clairement nommée tout au long des discussions. Les participants se disent frustrés et en colère par la présence du LET. Cette frustration est d'abord liée à la perte de la qualité de vie et à ce qu'ils qualifient de « vol du rêve d'un chalet paisible ». De plus, la frustration et la colère sont suscitées par le fait que les participants estiment que le dossier fait du surplace depuis plusieurs années, qu'ils ont l'impression que le temps passe à leur détriment. Avant d'aborder en détail cet aspect relatif au temps, les prochaines lignes présentent les éléments liés à la frustration et à la colère vécues par les citoyens lorsqu'ils font référence à la perte de leur qualité de vie et à la jouissance de « leur projet d'une vie ».

Les participants se disent frustrés et en colère parce qu'ils se sentent envahis par un voisin qu'ils qualifient de « plus qu'indésirable ». Ils estiment que ce voisin, qui est arrivé après eux, est très dérangeant et leur a fait perdre beaucoup en termes de qualité de vie et de qualité de leur environnement. Les citoyens ont d'une part expliqué cette frustration par le fait qu'ils doivent se battre sans cesse pour tenter de limiter les impacts négatifs du LET sur cet espace de bien-être et de détente que devrait être leur lieu de villégiature. De fait, ils en parlent comme étant le projet d'une vie, dont ils jouissaient pleinement avant l'arrivée du LET. D'autres en parlent en termes de « joyau » ou encore de « rêve d'un chalet », dont ils prévoient profiter à la retraite ou encore, léguer en héritage à leurs enfants. Ils qualifient leurs installations de patrimoine familial, y travaillent depuis des années et y ont investi temps, argent et émotions. Des participants expliquent qu'ils aménagent cet endroit depuis des années afin d'en profiter à leur retraite, effective dans quelques mois. Alors que certains estiment que leur rêve s'est envolé, d'autres mentionnent qu'ils se sont fait voler leur projet. Ces discussions, traitant de la frustration et de la colère liées à la perte du projet d'une vie, du joyau et de l'héritage familial, ont suscité des pleurs chez le quart des riverains présents à la rencontre, lorsqu'ils s'exprimaient sur ces éléments.

D'autre part, leur frustration et leur colère sont souvent associées, dans leurs prises de parole, au fait d'avoir perdu la beauté de l'endroit et que l'environnement a complètement changé, comparativement au moment où ils ont acheté, avant l'arrivée du LET. Les participants expliquent ces changements environnementaux notamment par la pollution visuelle et sonore (oiseaux, déchets sur le lac, bruit de camions, etc.). Enfin, d'autres citoyens relient la colère à la perte des valeurs des terrains et à la grande difficulté de vendre : selon eux, non seulement doivent-ils vendre à un prix en dessous du prix marchand, mais également,

quelques participants ont expliqué être tout simplement dans l'impossibilité de vendre, étant donné que les potentiels acheteurs sont rebutés par la présence du LET.

En somme, les citoyens ont l'impression de s'être fait envahir et de s'être fait voler leur bien, dont ils ne peuvent plus jouir tel qu'ils le faisaient avant l'arrivée du LET ou tel qu'ils l'ont prévu pour leur retraite, ce qui explique une grande part de la frustration et de la colère ressentie. La plupart d'entre eux ont aussi évoqué que cette perte est difficilement monnayable, puisqu'il s'agit de la perte émotive d'un bien transmis de génération en génération pour certains, ou encore, la perte d'un projet de retraite, d'un joyau et la perte d'un héritage à transmettre pour d'autres.

Les participants ont également exprimé à plusieurs reprises des frustrations liées au fait que ce dossier traîne et que rien ne semble avancer concrètement, selon eux. Quelques-uns avaient apporté des documents (journaux, dossier divers) pour appuyer leurs dires, au sujet de la présence préoccupante du LET, depuis déjà plusieurs années. Cependant, ils expliquent que les représentations qu'ils ont faites ainsi que leur participation à diverses instances et comités, depuis une dizaine d'années, ne semblent pas avoir fait avancer les choses. Ils considèrent que le dossier fait du surplace et ce sentiment est renforcé par des participants qui disent avoir l'impression que les activités organisées par la RMR (par ex. : visites d'information) sont en fait des stratégies pour occuper les résidents; la notion « d'étirer le temps » a souvent été abordée, en lien avec la frustration et la colère ressentie. Il a par ailleurs été possible de constater de la suspicion, un sentiment d'être manipulé, une perte de confiance et un sentiment d'être trahi dans les propos exprimés par les participants envers la RMR. Ces éléments sont détaillés dans la prochaine section.

2.2.3 Méfiance, découragement et impuissance

Quelques participants expliquent que les rencontres d'information organisées par la RMR ont créé un sentiment de suspicion puisque certaines informations transmises étaient, selon eux, fausses, incomplètes ou orientées pour manipuler l'opinion des citoyens en dépeignant un état de situation moins grave que ce qu'elle est en réalité. Certains participants affirment ne pas recevoir l'information demandée, ce qui augmente le sentiment de perte de confiance. Plusieurs se sentent manipulés par la RMR et estiment ne pas être pris au sérieux par l'organisation. Ils qualifient la relation avec la Régie comme étant à sens unique, ce qui augmente la méfiance et le sentiment d'être manipulés. Les participants expliquent cette relation unilatérale par le fait que, selon eux, la RMR transmet de l'information (laquelle est accueillie avec scepticisme, car jugée par certains comme étant souvent fausse) et qu'en contrepartie, les citoyens sont incapables de se faire entendre (ou que lorsqu'ils s'expriment, leurs propos ne sont pas considérés). Cette situation augmente le sentiment de perte de confiance et la croyance, partagée par l'ensemble des participants, que les décisions sont déjà prises, que les dés sont pipés d'avance. Ainsi, en plus de se sentir trahis, d'avoir perdu

confiance en la Régie, ils affirment ne pas se sentir écoutés, respectés et que le fait de diffuser de l'information à sens unique augmente ce sentiment de non-respect et de trahison. Ils questionnent la réelle volonté de l'organisation de prendre en compte leur point de vue. C'est alors que quelques participants ont parlé d'une « lueur d'espoir » que leur offre ce *focus group*, qu'ils considèrent, avec le recul, positivement car il représente une volonté de dialogue de la part de la Régie. Les citoyens présents affirment, à plusieurs reprises, qu'ils souhaitent la tenue d'une telle rencontre avec la RMR, rencontre au cours de laquelle ils pourraient être entendus directement par l'organisation. Cela aurait, selon eux, l'effet de diminuer leurs sentiments de trahison et de suspicion, leur permettant de regagner confiance envers la RMR.

Enfin, soulignons que les participants ont souvent abordé le thème du découragement et du sentiment d'impuissance. Ils se disent découragés d'être encore à cette étape, que rien ne semble avancer concrètement. Découragés également d'avoir à se battre constamment pour faire face à un voisin indésirable et nuisible. Ils se sentent impuissants dans la bataille à faire reconnaître leurs droits et découragés d'avoir à tant travailler pour préserver leur propriété, leur rêve, leurs acquis. La plupart ont expliqué qu'ils souhaitent retrouver l'état initial de leur environnement ou encore limiter la dégradation de ce dernier.

3. Conclusion

En guise de conclusion à la rencontre, un tour de table a été réalisé permettant aux participants de nommer, en un mot, leur état face au LET et d'exprimer un souhait pour le futur. Ces éléments sont présentés ci-dessous, transcrits tels quels, ce qui inclut les répétitions. De fait, alors que le présent rapport présente une analyse et une synthèse de ce qui a été exprimé par les participants à travers leurs réponses aux différentes questions du canevas d'entretien, les éléments abordés lors de ce dernier tour de table sont présentés tels qu'exprimés.

En un mot, comment résumez-vous votre état, face au LET ?

- Anxiété extrême
- Anxiété et écoeuré
- Atteinte mentale
- Frustration
- C'est invivable
- Ça m'habite toujours, j'y pense toutes les nuits
- Déprime profonde : j'ai travaillé toute ma vie pour en profiter à ma retraite, et je me retrouve devant un vide
- J'ai perdu et je continue de me battre pour garder le restant
- Quand on se fait agresser, habituellement ça arrête et on essaie de se reconstruire. Là, non seulement on s'est fait agressé et envahir, mais ça continue...
- Découragement
- Frustration
- Impuissant
- Déception et anxiété
- Tristesse incontrôlable
- Je me fais abuser
- Frustration et indignation
- Mon projet de vie envolé
- Frustration et colère

Quant aux souhaits exprimés par les participants, deux éléments ont été fréquemment abordés. Notons que ces éléments, en plus d'être nommés lors du dernier tour de table, ont été exprimés à maintes reprises tout au long du *focus group*. Premièrement, le désir que la RMR présente des actions concrètes, des réponses aux sept recommandations que le regroupement des citoyens a déposées à la Régie. Deuxièmement, plusieurs participants espèrent une rencontre avec la RMR. Ils expliquent qu'une rencontre, comme celle organisée dans le cadre de ce groupe de discussion est une bonne idée, à reproduire avec cette fois-ci les dirigeants de la Régie. Ils précisent que cette rencontre aurait comme objectif d'être entendus, et non une rencontre dans laquelle la Régie transmet de l'information de façon unilatérale. Enfin, voici le détail des éléments nommés lors de ce dernier tour de table relativement aux souhaits des participants. Tout comme à la section précédente, ils sont présentés tels qu'exprimés par les citoyens.

- On souhaite des vraies réponses à nos questions.
- Qu'il n'y ait pas d'agrandissement
- Une clôture, un mur.
- Des réponses / actions aux 7 grandes recommandations.
- Que le LET disparaisse.
- Règlement des 7 points soumis.
- Que le message de ce soir se rende aux dirigeants de la RMR.
- Que les 7 demandes soient entendues.
- Que les gens de la RMR soient transparents et qu'ils nous donnent les vraies informations.
- Arrêtez de nous envahir.
- Qu'il y ait un déblocage des demandes.
- Des retombées concrètes de cette rencontre.
- Que le site disparaisse.
- Que la RMR nous rencontre pour nous écouter.
- C'est eux qui sont les voisins indésirables, qu'ils arrêtent de nous agresser.
- Que ça avance (en référence avec les 7 points soumis).
- Avoir un protecteur, médiateur pour aider/protéger/soutenir les citoyens.
- Respect des 7 demandes et que l'on soit entendu.

ANNEXE I – Canevas d'entretien

CANEVAS D'ENTRETIEN

Rencontre avec les résidents, Comité du Lac Bellevue
Vendredi, le 24 janvier 2020 à Hébertville-Station
De 19h00 à 21h00

INTRODUCTION (15 minutes)

A) Présentation de l'animatrice

B) Présentation :

B.1) De l'objectif de l'entretien

Documenter les inquiétudes des résidents quant aux impacts psychologiques reliés à l'exploitation d'un LET à proximité d'un secteur de villégiature

Préciser aux participants :

- ce que l'on entend par impacts psychologiques
- ce qui ne sera pas abordé dans cet entretien (rappel de l'objectif donc)
- qu'il va falloir bien faire la distinction entre « exploitation » (actuelle) et « projet d'agrandissement » (futur)

B.2) Du déroulement de l'entretien (durée, type de question, etc.)

B.3) Du fonctionnement (tour de parole, concision, anonymat des propos, les suites, etc.)

C) Tour de table des participants et 2 questions brise-glace:

- Nommez une attente face à l'entretien
- En un mot, que pensez-vous de l'initiative de la RMR d'organiser cette rencontre?

ENTRETIEN (90 minutes)

- 1) Concrètement, qu'est-ce qui vous inquiète avec l'exploitation du LET?
- 2) Quand on parle du LET, quelle émotion vient en premier?
- 3) Mis à part cette émotion, quels impacts psychologiques ressentez-vous face au LET?
- 4) Si vous aviez à en nommer qu'un seul (le plus important), quel serait-il?
- 5) Est-ce que vous vous sentez écoutés/compris/respectés/considérés dans ce projet?
- 6) Comment serait-ce possible que la RMR atténue les impacts psychologiques dont vous avez parlé précédemment? (Renommer les états/émotions/impacts et explorer ce qu'ils suggèrent de la part de la RMR afin de les diminuer).
- 7) Comment pourriez-vous faire, vous personnellement, afin d'atténuer les impacts psychologiques dont vous avez parlé précédemment? (Renommer les états/émotions/impacts et voir ce qu'ils suggèrent de faire, eux, concrètement, pour les diminuer).
- 8) En lien avec le projet d'agrandissement futur, est-ce que vos sentiments sont différents ?
- 9) Êtes-vous plus ou moins préoccupés par le projet d'agrandissement ?

RÉSUMÉ ET CONCLUSION (15 minutes)

- 10) En un mot, comment résumez-vous votre état face au LET? Si l'on n'avait qu'une idée à retenir de votre participation, quelle serait-elle?
- 11) Si vous étiez dans une position de décideur à la RMR, qu'est-ce que vous feriez de plus pour avoir/maintenir les bonnes relations avec les résidents?
- 12) Si le temps le permet, conclure avec la même question qu'au début. Maintenant que nous avons terminé, je vous repose la même question qu'au début de notre rencontre : Que pensez-vous de l'initiative de la RMR d'avoir organisé cette rencontre?
- 13) Est-ce que votre opinion a changé, entre le début de la rencontre et la fin ? (en + ou en -?)

Remerciement, rappel des suites et de l'anonymat des propos.